

Résumé d'évaluation

Projets d'appui à la Formation Professionnelle en Tunisie

Pays : Tunisie

Secteur : Formation Professionnelle

Évaluateur : ACC

Date de l'évaluation : Novembre 2020 – Juin 2021

Données clés de l'appui AFD

Numéro des projets : CTN 1124 & CTN 1127

Montants : 2 subventions de 10 & 7,8 millions €

Taux de décaissement : en Juin 2021: 99,5%

Signature des conventions de financement : 23 avril 2009 et 9 décembre 2010

Date d'achèvement technique : 23 avril 2017 (CTN 1124) et 9 décembre 2021 (CTN1127)

Durée des projets : 8 ans (CTN1124) et 11 ans (CTN1127)

Contexte

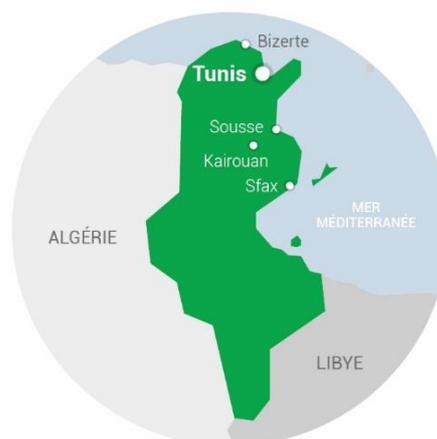
A l'occasion de la visite en Tunisie du Président français le 28 avril 2008, les deux Etats ont signé un accord de gestion concertée des migrations et de développement solidaire. L'objectif était de faciliter la circulation des personnes, en ouvrant en particulier un certain nombre de métiers aux ressortissants tunisiens candidats à l'émigration, y compris des métiers liés au bâtiment, aux travaux publics à la construction métallique et à l'aéronautique.

A cet effet, un budget de 36 M€ en subvention a été accordé sur une période de 4 ans (2008 – 2013) pour financer des projets dont ceux objet de la présente évaluation. Ces projets ont pour objectif d'assurer (i) l'augmentation du niveau de qualification et l'employabilité des nouveaux formés dans les entreprises et sur les chantiers en Tunisie et dans le pourtour méditerranéen et (ii) l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de compétences des secteurs d'activité de la soudure, de la construction métallique et des métiers de l'industrie aéronautique. Ces projets sont également venus en complément des actions menées par ailleurs par l'AFD dans le cadre du programme MANFORME de réforme et de modernisation de la formation professionnelle, comprenant l'implication du secteur privé dans la création et la gestion des centres et le partenariat entre branches professionnelles tunisiennes et françaises.

Intervenants et mode opératoire

L'AFD appuie quatre centres de formation professionnelle. CTN1124 cible la restructuration du centre à Menzel Bourguiba (construction métallique), et la construction d'un nouveau centre à Ibn Sina – (bâtiment). CTN 1127 comporte la restructuration du centre Mghira (aéronautique) et la construction d'un nouveau centre à Médenine (construction métallique).

Le projet est géré par une unité de suivi « USPFA » au sein du Ministère de la Formation Professionnelle (MFPE) appuyée par des unités auxiliaires « USPFA » au sein de l'ATFP (Agence de la FP) et du CENAFFIF. (Centre de formation des formateurs)



Objectifs

Les projets visent à développer de nouveaux métiers liés au secteur du BTP et métiers annexes, intégrant les métiers de la soudure et de la construction métallique, en relation avec les nouvelles normes et les bonnes pratiques en matière environnementale et d'efficacité énergétique. Dans le cas du centre Mghira, l'objectif est de répondre aux besoins du secteur en compétences spécifiques, et de bâtir un centre d'excellence géré par la profession, GITAS.

Les subventions de l'AFD financent la construction et l'aménagement des centres, la fourniture des équipements et la formation des formateurs..

Réalisations attendues :

- Ibn Sina construit et opérationnel avec 720 postes et un flux annuel d'au moins 1200 apprenants
- Menzel Bourguiba réhabilité et opérationnel avec 200 postes pour un flux annuel d'au moins 400 apprenants supplémentaires
- Médenine : 485 personnes formés par an et 20 formateurs recrutés et formés
- Mghira : 997 personnes formés par an et 42 formateurs formés
- Labellisation Ibn Sina comme Lycée des métiers
- Certification des diplômés en soudure
- Mise place d'une gouvernance innovante, par la profession, du centre Mghira,
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour un centre à Monastir (bois et ameublement)

Appréciation de la performance

Pertinence

Les projets sont cohérents avec la stratégie nationale de la FP, ainsi qu'avec les préconisations de l'AFD en matière de gouvernance des centres de formation. Une innovation notable est à relever en matière de certification internationale, de labellisation et de rôle de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée confié aux BP. Néanmoins, les projets n'ont pas intégré l'UGTT comme partie prenante et n'ont pas été suffisamment explicités dans les cadres logiques. L'aspect genre n'a pas été prévu.

Efficacité

Les centres ont été dotés d'équipements performants et d'infrastructures de qualité. Beaucoup d'actions structurantes ont été menées avec les BP tunisiennes et françaises. Par contre, les objectifs de labellisation et certification internationale n'ont pas été atteints. Plusieurs filières prévues aux DPP n'ont pas été mises en place et les flux d'apprenants sont faibles par rapport aux projections. Les schémas de gouvernance proposés n'ont pas été retenus et la participation de la profession dans la gestion n'a pas eu lieu.

Efficience

L'USPF a joué un rôle positif dans la coordination des activités et les budgets ont été assez bien respectés. La souplesse du système d'avances de l'AFD a permis de faire face à certains surcoûts. Des retards d'exécution ont été constatés en raison notamment des procédures d'appels d'offres. Des ateliers équipés n'ont pas démarré en raison d'une difficulté à faire fonctionner les équipements ou d'un manque d'outillages.

Impact

L'impact sur l'insertion des diplômés n'a pu être mesuré faute de données disponibles. La dynamique créée avec les BP tunisiennes en cours de projet représente un impact favorable bien que non durable. Le CENAFFIF aurait pu bénéficier de retombées plus fortes en jouant un rôle plus fédérateur. L'impact sur l'attraction des investissements dans l'aéronautique est par contre faible en raison des performances médiocres du CEMIA.

Durabilité

Les infrastructures et les équipements sont durables. Les relations entre les BP tunisiennes et françaises, particulièrement dans le secteur de la mécanique et de l'électricité, se poursuivent à ce jour, contrairement à celle initiée dans le BTP. Le partenariat entre le MFPE et les BP tunisiennes demeure un des points faibles des projets, la participation des professionnels étant quasiment à l'arrêt.

Valeur ajoutée de l'AFD

Les apports suivants représentent la valeur ajoutée de l'AFD. i) la gestion de projets confiée à l'USPF ce qui renforce les capacités internes du MFPE; ii) la certification internationale des stagiaires ainsi que la labellisation; iii) le mode de gouvernance pour les centres, comme Mghira, qui donne une plus grande responsabilité aux professionnels.

Conclusions et enseignements

Ces 2 projets de formation professionnelle apparaissent particulièrement pertinents et ont bénéficié de la valeur ajoutée de l'AFD sur des sujets importants et innovants comme la certification internationale, la labellisation, le partenariat entre branches professionnelles françaises et tunisiennes. Tous les objectifs n'ont toutefois pas été atteints, que ce soit pour la création de filières, le nombre de personnes formés ou la pérennité des partenariats. Ces sujets devraient être approfondis dans le cadre d'un éventuel nouveau programme.

A cet effet, les recommandations suivantes sont proposées

- Pérenniser la mission type d'une USPF par la création d'une entité structurelle au sein du MFPE
- Revoir le processus de décision dans les projets
- Lancer un complexe de formation géré par le GITAS et d'autres associations professionnelles
- Organiser un débat national autour de la stratégie tunisienne en matière de certification internationale et de labellisation
- Prévoir des conditions suspensives se rapportant aux sujets critiques de la mise en œuvre des projets
- Instaurer une étape d'évaluation de capacité de toutes les composantes matérielles et immatérielles avant le démarrage du centre ou d'une nouvelle formation
- Prendre en compte le genre dès l'étape de l'instruction des projets de formation professionnelle